

**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE CONCERNANT LES VOYAGES  
SCOLAIRES POUR L'ANNEE 2018 ART.28 DU CMP**

Collège Chamontin  
BP 2  
24 avenue du 8 mai  
07401 Le Teil  
RNE : 0070847H  
☎ 04.75.49.53.30  
Fax : 04.75.49.53.39

**CONDITIONS GENERALES**

- 1-**Les organismes retenus devront présenter toutes les garanties au regard de la réglementation relative au Code des Marchés Publics.
- 2-**Les organismes devront présenter l'habilitation de l'organisme prestataire par le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et/ou du ministère des Sports et de la Vie associative.
- 3-**Le choix des moyens de transport (avion, train ou car) sera clairement précisé. Les conditions de voyage en autocar se feront en catégorie grand confort, dans le respect de la réglementation sociale européenne actuellement en vigueur. Les repas et hébergements des chauffeurs seront inclus. Tous les péages et frais de parking seront compris dans le forfait.
- 4-**Au regard des textes officiels il ne peut plus exister de conditions de gratuité pour les accompagnateurs : le prix devra être calculé sur la base du nombre total de participants.
- 5-**Le prix proposé devra comprendre l'intégralité des visites souhaitées.
- 6-**Le prix proposé devra comprendre l'assurance annulation groupe.
- 7-**Les attestations d'assurance devront être fournies.
- 8-**Le contrat devra préciser que le séjour sera annulé de droit si une interdiction de séjour dans le pays concerné émane du ministère de l'éducation nationale.
- 9-**L'assurance annulation fera l'objet d'un règlement indépendant à la charge des familles.
- 10-**Les organismes devront présenter une offre par lot et mentionner les conditions de rabais pour plusieurs lots.

Des variantes concernant les dates, les moyens de transport et les visites peuvent être proposées si elles contribuent à améliorer le contenu pédagogique du voyage et le prix de la prestation.

## CAHIER DES CHARGES

### **Coût de la prestation :**

Le prix total du séjour (prix tout compris) doit inclure toutes les prestations à savoir :

- le transport aller/retour,
- la pension complète (plus les repas et petits déjeuners) pour le nombre de jours,
- le prêt du matériel nécessaire,
- les visites et activités demandées.

### **Critères du choix du prestataire :**

Le choix du prestataire portera sur les éléments suivants :

- l'habilitation de l'organisme prestataire par le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et/ou du ministère des Sports et de la Vie associative,
- le coût,
- le respect du programme,
- la qualité de la prestation de l'hébergement,
- le respect des normes de sécurité,
- L'assurance pour la couverture des risques à joindre à la proposition du devis.

### **Date limite de réception des offres :**

L'envoi des offres peut se faire par courrier, messagerie ou dépôt sur place au collège avant le 16/10/17 à 18h.

## **Voyage à destination de VIENNE**

**Effectif prévu : 53 personnes (49 élèves et 4 accompagnateurs)**

**Date : du 23 avril 2018 au 28 avril 2018**

**Hébergement :**

La prestation doit comprendre un hébergement et une pension du jour 1 au jour 6 inclus.

**Moyen de transport :**

Le transport s'effectuera en autocar de Le Teil à Vienne. Celui-ci devra être équipé de ceintures de sécurité sur chaque siège afin de permettre aux participants de voyager dans des conditions de sécurité optimales. Le rassemblement des participants et le départ se feront au Collège Chamontin, sis 24 av. du 8 mai.

**Programme**

**VIENNE**

Etablissement : Collège Chamontin 07 400 Le Teil (Ardèche)

Téléphone : 0475495330

Fax : 0475495339

**Dates : Du 23 avril 2018 au 28 avril 2018**

Nombre de participants : 49 élèves + 4 accompagnateurs = 53 participants

Pack assurance compris

**Hébergement en auberge de jeunesse ou hôtel – pension complète du jour 1 (Dîner) au jour 7 inclus.**

Responsable du projet : Mme Vernet – 0475948114 – [claudia.vernet@ac-grenoble.fr](mailto:claudia.vernet@ac-grenoble.fr)

**Jour 1 – Départ vers Vienne. Installation, dîner et nuit à l'auberge de jeunesse.**

**Jour 2 - Découverte de Vienne**

**visite commentée de la vieille ville.** Après-midi, **visite audio-guidée** du **palais de la Hofburg**, les appartements royaux, la chapelle impériale, la salle d'armes, et aussi la **Crypte des Capucins**. Accueil à l'auberge de jeunesse, installation, dîner et nuit.

**Jour 3 - Dynastie des Habsbourg**

Matin, **visite audio-guidée** du **Château de Schonbrunn** et des appartements de l'empereur François-Joseph et de l'impératrice Elisabeth. Promenade libre dans le parc. Après-midi, visite libre du **Musée des Beaux Art** (Kunsthistorisches museum). Dîner et nuit à l'auberge de jeunesse.

**Jour 4 – Opéra et art contemporain**

Matin, **visite guidée de l'Opéra**. Après-midi, promenade dans le quartier des musées et visite libre du **Musée d'Art Moderne**. Dîner et nuit à l'auberge de jeunesse.

**Jour 5 - Quelques notes de musique**

Matin, découverte de la **Maison de la Musique**. Après-midi, visite de la **Maison de Mozart**.

**Jour 6 - Arrivée**

Fait à Le Teil, le 15 septembre 2017

Le Principal

J.Y VIAIN